

## **PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE NATIONAL DES MEDECINS DU BENIN**

1. Un bulletin d'inscription (disponible au secrétariat)
2. Une demande manuscrite (adressée au Président de l'Ordre)
3. Un curriculum vitae
4. Des photocopies légalisées des diplômes et titres (équivalences des diplômes de l'extérieur : voir page 26)
5. Un acte de naissance (légalisé)
6. Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois
7. Un certificat de nationalité (légalisé)
8. Deux (02) photos d'identité couleur (costume pour les hommes)
9. Frais d'inscription unique : **25.000 FCFA**
10. Cotisation de l'année en cours : **24.000 FCFA**
11. *Pour les médecins préalablement inscrits à un autre ordre des médecins :*  
attestation de radiation dudit ordre.

**NB :**

- Les frais d'inscription doivent être versés à la banque ORABANK dans le compte de l'ONMB (N° 01000-00101380139-79) ou par Mobile money (voir processus à la page 20)
- Le jour de l'inscription vous devez payer 49.000 FCFA (25.000 F de frais d'inscription + 24.000 F frais de cotisation de l'année en cours) et apporter la preuve de paiement au secrétariat pour la finalisation de votre inscription.